

PROGRAMME NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE

2015-2025

APERÇU DES RÉALISATIONS

Le *Regard sur les réalisations du Programme national de santé publique 2015-2025* illustre des réalisations concrètes de santé publique visant à réduire les inégalités sociales de santé et à maintenir et à améliorer la santé de la population du Québec.

Ce document présente certaines de ces réalisations selon les quatre axes d'intervention du Programme national de santé publique 2015-2025.

AXE 1



Développement global
des enfants et des jeunes

AXE 2



Adoption de modes
de vie et création
d'environnements sains
et sécuritaires

AXE 3



Prévention des maladies
infectieuses

AXE 4



Gestion des risques
et des menaces pour
la santé et préparation
aux urgences sanitaires



AXE 1 – Développement global des enfants et des jeunes

Les services de santé publique en développement global des enfants et des jeunes regroupent des actions ciblant la santé physique et mentale ainsi que les compétences des enfants, des jeunes, des familles et de leur réseau social. Ces actions agissent aussi sur les déterminants liés à leurs milieux de vie, notamment les services de garde éducatifs à l'enfance, les milieux scolaires et d'enseignement, ainsi que les communautés.

Voici quelques réalisations découlant de cet axe d'intervention.

Du soutien varié pour les parents et les futurs parents

Le service [Ma Grossesse](#), déployé en 2022, permet aux femmes enceintes de remplir un avis de grossesse servant, entre autres, à les orienter vers les services appropriés de leur région. Entre 2023 et 2025, près de 90 000 avis de grossesse ont été traités, dont 50 % ayant mené à une orientation vers des services comme les *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance* (SIPPE).

Le guide [Mieux vivre avec notre enfant de la grossesse à deux ans](#) est mis à jour annuellement et offert à tous les futurs et nouveaux parents. En 2024, 94 000 copies papier ont été distribuées dans la province.

Pour les parents d'enfants âgés de 2 à 5 ans, [13 fiches d'information](#) portant sur divers sujets (ex. : émotions, usage des écrans) ont été rendues accessibles gratuitement en ligne en 2022.

En 2023, plus de 190 activités, comme des ateliers parents/enfants et du soutien à l'allaitement par des organismes communautaires, ont été offertes partout au Québec aux parents d'enfants âgés de 0 à 17 ans.

Des services pour les familles vivant en contexte de vulnérabilité

Les [SIPPE](#) sont offerts depuis près de 20 ans aux familles vivant en contexte de vulnérabilité. Ils permettent notamment d'agir en prévention et soutiennent les liens avec les autres programmes et services (ex. : Agir tôt).

En 2023-2024, plus de 9 100 familles ont bénéficié des SIPPE, tels que des visites à domicile ou des rencontres de groupe.

L'offre de scellants dentaires pour prévenir les caries

Le [Programme québécois de scellants dentaires à l'école primaire et secondaire](#) est offert gratuitement aux élèves de la 2^e année du primaire et du secondaire. Il vise à prévenir les problèmes de santé dentaire.

En 2022-2023, 42 953 élèves ont bénéficié de scellants permettant de prévenir l'apparition de carie.

Des actions déployées en milieu scolaire

Le [Projet de prévention des dépendances en milieu scolaire](#), en place depuis 2019-2020, cible les jeunes de 12 à 17 ans et soutient des interventions préventives en matière de consommation de substances psychoactives. En 2023-2024, 566 écoles y ont participé.

Le [Plan génération sans fumée](#) vise à prévenir le tabagisme et le vapotage de nicotine chez les adolescents en accompagnant les écoles secondaires dans la promotion du non-usage de ces produits chez les jeunes. De 2017 à 2025, 115 écoles de 15 régions différentes ont été accompagnées.



AXE 2 – Adoption de modes de vie et création d’environnements sains et sécuritaires

Les environnements sains et sécuritaires regroupent les environnements physiques, économiques, politiques et socioculturels présentant des caractéristiques favorables à la santé physique, mentale et psychosociale. Ils permettent de rendre plus accessibles les choix bénéfiques pour la santé. Ces services, qui concernent l’ensemble de la population dans divers milieux, agissent en amont de nombreux problèmes de santé évitables.

Voici quelques réalisations découlant de cet axe d’intervention.

Des actions pour informer et sensibiliser la population

Chaque année, diverses campagnes ciblent différents publics en matière de mode de vie et d’environnements sains et sécuritaires. Par exemple, la [Semaine de prévention des dépendances](#) vise les adolescents et les jeunes adultes en milieu scolaire et la **campagne sur l’usage équilibré des écrans** cible les enfants et les parents pour susciter une prise de conscience des conséquences possibles des écrans sur la santé.

Pour promouvoir une alimentation saine et un mode de vie actif, les initiatives [TOUGO](#), le [Mois du Vélo](#) et [La Grande Marche](#) ont mobilisé 120 000 personnes en 2023-2024 au Québec.

Des réalisations concrètes en matière de prévention du suicide

Depuis 2020, [Suicide.ca](#) répond par clavardage ou par texto aux personnes ayant des idées suicidaires, à celles qui s’inquiètent pour un proche ou qui sont endeuillées par suicide ainsi qu’aux intervenants. En 2023-2024, près de 20 000 interventions ont été réalisées par [Suicide.ca](#).

Des réseaux de sentinelles permettent de former et de rallier des personnes susceptibles d’être en contact avec des personnes en détresse. Ils sont présents dans tout le Québec pour assurer le lien vers les ressources d’aide. En mars 2024, près de 35 000 personnes étaient sentinelles, et ce, volontairement.

Des politiques publiques favorables à la santé

Adoptée en 2015, la **Loi concernant la lutte contre le tabagisme** vise la prévention, la protection des non-fumeurs et l’encadrement des produits du tabac. Elle a entre autres contribué à réduire l’exposition des enfants à la fumée secondaire et à interdire les produits de vapotage aromatisés avec une autre saveur que celle du tabac.

Adoptée en 2018, la **Loi encadrant le cannabis** protège la santé de la population, particulièrement celle des jeunes, et a notamment permis la diminution de la consommation chez les adolescents.

Des interventions pour conscientiser et renoncer au tabagisme et au vapotage

Les services [J’ARRÊTE](#), offerts par téléphone, en ligne et en personne via les Centres d’abandon du tabagisme, visent à soutenir l’arrêt du tabagisme et du vapotage de nicotine. Chaque année, la ligne téléphonique reçoit plus de 21 000 appels.

Le projet **Libair** soutient les jeunes âgés de 13 à 17 ans dans l’arrêt du vapotage grâce à une [application mobile](#) et des [séances de groupe](#) se déroulant sur plusieurs semaines.

La tournée annuelle du [Nico-Bar](#) sensibilise les jeunes adultes en centres de formation professionnelle sur les substances toxiques du tabac et les incite à réfléchir à leur consommation. Depuis 2017, plus de 31 000 jeunes ont participé aux 304 visites du [Nico-Bar](#).

La prévention des risques en milieu de travail

La santé publique accompagne les milieux de travail pour protéger la santé et la sécurité des employés. Entre 2015 et 2023, 370 000 travailleurs ont bénéficié de mesures préventives proposées par la santé publique. De 2018 à 2020, plus de 850 organisations ont participé à une démarche concertée pour réduire les risques psychosociaux et améliorer le mieux-être au travail.

Des initiatives visant la santé des personnes âgées

Chaque année, 30 000 personnes participent au [Programme Viactive](#), qui soutient la forme physique des 50 ans et plus dans un contexte sécuritaire.



AXE 3 – Prévention des maladies infectieuses

Ces services visent à prévenir l'apparition et à freiner la transmission des maladies infectieuses dans divers milieux (ex. : soins, hébergement, services de garde éducatifs à l'enfance). Ils permettent d'informer, de sensibiliser et de soutenir la population quant aux divers risques infectieux, tout en déployant des mesures efficaces pour les prévenir.

Voici quelques réalisations découlant de cet axe d'intervention.

Des actions pour sensibiliser et informer sur les risques infectieux

Chaque printemps, une **campagne de sensibilisation** à la maladie de Lyme et au virus du Nil occidental est déployée pour améliorer les connaissances sur ces maladies et encourager l'adoption de mesures préventives contre les piqûres.

Pour prévenir la transmission par le sang du VIH et des hépatites B et C, le [Système de récupération des seringues et aiguilles usagées](#) est offert dans les pharmacies communautaires, cliniques externes et CLSC, assurant ainsi la disposition sécuritaire des aiguilles, seringues et lancettes.

Différents **guides de pratique** sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang ont été rendus disponibles aux professionnels de la santé et des services sociaux, afin de promouvoir de nouvelles approches préventives.

Des services de consommation supervisée

Présents dans certains milieux urbains, 14 **sites de consommation supervisée**, dont quatre sites mobiles aménagés dans des véhicules adaptés, offrent aux consommateurs de substances psychoactives un espace sécuritaire, légal et supervisé par du personnel qualifié. Ils proposent aussi des services complémentaires : évaluation de la santé physique et mentale, soins de plaie et orientation vers d'autres ressources de santé et de services sociaux. Entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2024, 13 000 visites ont été faites aux sites des régions de la Capitale-Nationale, l'Estrie, Montréal, l'Outaouais, Laval et l'Abitibi-Témiscamingue.

Des actions pour soutenir l'immunisation

Les couvertures vaccinales des maladies recommandées au [Programme québécois d'immunisation](#) sont suivies régulièrement par la santé publique. Une augmentation des couvertures complètes a été notée entre 2016 et 2021 pour les enfants d'un et deux ans et la proportion d'enfants n'ayant reçu aucun vaccin est demeurée très faible dans la province (moins de 1 % en 2021).

Le programme [Entretien motivationnel en maternité pour l'immunisation des enfants](#) est offert partout dans les unités de maternité et de soins néonataux. Il permet aux parents d'échanger avec une conseillère en vaccination pour les soutenir dans leur décision concernant la vaccination de leur enfant.

La prévention clinique

Le [Guide des bonnes pratiques en prévention clinique](#) propose aux professionnels de la santé et des services sociaux des recommandations, outils et ressources pour soutenir leur pratique en lien avec diverses problématiques, dont la cessation tabagique, l'immunisation, la consommation d'alcool et le trouble de l'usage de l'alcool. Accessible en ligne, il s'accompagne, entre autres, de modules de formations pour les professionnels de la santé et des services sociaux et de capsules vidéo destinées à la population.

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, ses pages ont été consultées plus de 100 000 fois.



AXE 4 – Gestion des risques et des menaces pour la santé et préparation aux urgences sanitaires

Ces services, prévus par la *Loi sur la santé publique*, visent à protéger la population par des enquêtes épidémiologiques, des vigies sanitaires et l'application de mesures de contrôle contre certains agents biologiques (ex. : virus), chimiques (ex. : substances psychoactives) ou physiques (ex. : chaleur extrême).

Voici quelques réalisations découlant de cet axe d'intervention.

Des solutions informatiques pour faciliter la vigie sanitaire

Entre 2015 et 2024, plus d'une dizaine de **solutions informatiques** ont été développées pour mieux surveiller les menaces à la santé, comme les maladies à déclaration obligatoire (ex. : rougeole), la COVID-19 ou les vagues de chaleur extrême. Elles ont permis un suivi rapide du nombre de décès liés à la COVID-19, des cas, des contacts et des éclosions dans les établissements de santé et de services sociaux. Elles ont également facilité la gestion des nombreuses enquêtes épidémiologiques, notamment pour la COVID-19 et la mpox.

Des alertes pour limiter les effets néfastes de la chaleur extrême et du smog

Le projet pilote *Téléphone Santé*, lancé en 2016 en Montérégie, permettait l'envoi d'alertes téléphoniques automatisées pour conseiller la population en cas de chaleur extrême ou de smog. Ses résultats ont soutenu le déploiement du système *Conseils climat*, disponible dans la majorité des régions du Québec. Offert en français et en anglais, ce service transmet des alertes par téléphone, courriel ou texto, notamment lors de vagues de chaleur.

Des interventions de protection auprès de la population

De 2015 à 2025, plusieurs menaces à la santé ont émergé, dont la COVID-19 et la mpox. La santé publique a pu agir à différents niveaux pour protéger la santé de la population.

En 2020, la population a pu être informée sur la prévention et les aspects cliniques de la COVID-19 par des pages Web (ex. : quebec.ca) et des outils comme le *Guide d'autosoins des maladies respiratoires infectieuses*.

En 2022, à l'apparition des premiers cas de mpox, des orientations ont rapidement été élaborées afin de favoriser la vaccination et de sensibiliser la population quant aux mesures préventives. Moins de quelques semaines se sont écoulées entre le premier cas confirmé et l'administration du premier vaccin. Entre janvier 2022 et avril 2025, plus de 53 000 doses ont été administrées à plus de 35 000 individus. La réponse rapide du Québec face à l'éclosion de mpox a d'ailleurs été saluée à l'international.

Pour en savoir plus

Pour plus de détails et pour avoir accès aux références, consulter le [Regard sur les réalisations du Programme national de santé publique 2015-2025](#).

Ce document a été élaboré conjointement par l'Équipe des projets nationaux en transfert des connaissances de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la Direction de la planification, du développement et des mandats transversaux en santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux.